

# JOURNAL DE ROUBAIX



## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 : : : six mois 14 : :  
 : : : un an 25 : :

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus :  
 A LILLE: chez M. BÉGIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée,  
 A PARIS: chez M. LAFITTE-BULLIAC, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX. 22 JUIN 1869.

### Bulletin politique.

Il y a un temps d'arrêt dans les délibérations de la commission franco-belge. Il s'agit de comprendre au traité à intervenir tous les chemins de fer belges se dirigeant vers la Hollande. Les commissaires belges ont demandé sur ce point des instructions spéciales à Bruxelles. Jusqu'à nouvel ordre, les réunions sont suspendues.

Les élections étant finies, beaucoup de journaux plient bagage. A Paris, voici le *Réveil* et le *Rappel* qui se fusionnent dans la *Réforme*, feuille publiée à peu près inconnue par M. Malespine. En province, on annonce la disparition de quelques-unes des nombreuses publications fondées en vue des élections. Il en restera un certain nombre, les plus modérées et surtout celles qui mettront l'étude des intérêts locaux avant les discussions politiques.

Il se fait, en ce moment, en Belgique, un vaste pétitionnement ayant pour but le règlement du travail des enfants dans les usines et les fabriques.

D'après les dépêches d'Italie, une nouvelle émeute s'est produite à Milan; elle n'a été facilement dissipée. Les tentatives faites dans d'autres villes, afin de pousser les populations à des démonstrations hostiles ont complètement échoué.

L'établissement d'une régence ne paraît pas accueilli en Espagne avec un enthousiasme universel. Une dépêche de Madrid annonce qu'on a arrêté à Cadix le président d'un club républicain qui aurait prononcé un discours contre le maréchal Serrano, et que le 20 juin une grande effervescence régnait dans la ville. D'autre part, on apprend que les partisans du duc de Montpensier sont dans l'intention de brusquer un mouvement royaliste en faveur du beau-frère d'Isabelle II. Dans les cercles orléanistes de Paris, on ajoute que le duc de Montpensier a pour lui, non seulement l'amiral Topete, mais le général Prim lui-même. Le comte Cheste, ancien gouverneur général de la

Catalogne, va être dirigé, dit-on, sur les Iles Canaries.

Un télégramme de Brest nous apporte la nouvelle de la réussite complète des opérations préliminaires de la pose du câble transatlantique français. La soudure du câble d'atterrissement avec le câble chargé sur le *Great Eastern* est terminée; ce navire a pris le large.

J. REBOUX.

Les troubles de Saint-Etienne sont momentanément calmés. Ils ont amené du sang. Nous ne voulons pas nous apesantir en ce moment sur ces événements; ils sont encore imparfaitement connus; la paix est mal affermie, et il n'y a place que pour la tristesse; car ce n'est pas la seulement un malentendu, un accident, mais une époque de guerre civile, une lutte engagée entre la société régulière et la société révoltée, et cette lutte était inévitable.

Il était impossible de laisser les mineurs se mettre en grève sans envoyer des troupes pour les contenir. Ils n'entendaient pas seulement faire usage de leur liberté pour refuser le travail, ils prétendaient porter atteinte à la liberté d'autrui, menacer les ouvriers qui consentaient à travailler, faire évacuer les chantiers, inonder les puits de mines, ruiner leurs propriétés et détruire les exploitations. Pour connaître jusqu'où peuvent aller les prétentions de ces coalitions, il suffit de se rappeler les résultats de l'enquête parlementaire ouverte en Angleterre sur les *Trades-Unions*; les menaces de mort adressées aux patrons et aux ouvriers récalcitrants, et suivies d'effet; les substances explosives introduites dans les rouages de machines; les aiguilles et les morceaux de fer furtivement mêlés à l'argile, afin de déchirer les mains des ouvriers qui continueraient à la pétrir; les tentatives d'incendies et tous ces actes de cruauté froidement accomplis pour sanctionner les décisions de l'association existant; elles ont leurs chefs, leurs tribunaux secrets, des millions dans leurs caisses, elles comptent, dit-on, 800,000 associés appartenant aux divers corps d'industrie. Il n'en est point encore ainsi en France, et nous n'affirmons pas qu'il y ait aucun lien entre les associations étrangères et les mineurs de Saint-Etienne, mais nous tenons à constater quels excès les grèves peuvent entraîner, si on ne les arrête énergiquement dès le début.

Et à quel résultat aboutit-on? Au chômage des ouvriers, au chômage des entreprises, à la misère de tous; puis, com-

me la consommation n'attend pas, et que si un centre de production s'arrête, elle se pourvoit ailleurs, l'industrie se déplace, et tout un pays se trouve ruiné, souvent au profit de l'étranger.

Les Anglais ont eu au moins le bon sens de ne pas mêler jusqu'ici la politique à ces luttes; il n'en résulte donc que des malheurs privés. Le Gouvernement y assiste en spectateur désintéressé, comptant pour ceux qui souffrent, cherchant à rétablir la paix, mais sans être directement menacé, et par conséquent sans être obligé de se défendre. Pour mille raisons, il n'est pas une de ses secousses qui n'ébranle le Gouvernement lui-même, et il se demande souvent s'il n'est pas l'objet direct des attaques, et si les malheurs privés sont autre chose que le contre-coup du désordre public que l'on veut produire.

Se sentant menacé, le Gouvernement se défend à son tour; et alors il songe aux lois répressives, aux mesures de rigueur, et la liberté, qui n'est pas possible sans la paix, est ajournée.

En présence de ces malheurs, que les partis honnêtes s'entendent pour faire comprendre aux ouvriers leurs véritables intérêts. Après une lutte inutile, ceux-ci seront toujours obligés d'en revenir à un arrangement. Ce sont eux qui paient le solde définitif des dommages qu'ils ont causés en faisant appel à la force brutale; car l'industrie, affaiblie par leurs divisions, ne peut plus rémunérer le travail comme si elle eût été prospère. Si leurs demandes sont légitimes qu'ils les exposent pacifiquement. Les chefs d'atelier, aujourd'hui, sont contraints de se montrer bienveillants; s'ils résistent à la violence, ils cèdent volontiers au raisonnement; les mineurs de Saint-Etienne demandent une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail. C'est une question à débattre de gré à gré, mais à cet accroissement des salaires il y a une limite infranchissable, c'est le prix de revient déterminé par la concurrence. On ne peut pas exiger que le fabricant se ruine, et si l'ouvrier ne veut ou ne peut s'associer aux sacrifices que l'état actuel de l'industrie française impose à ceux qui s'y consacrent, la fabrication s'arrêtera absolument, et à la gêne succédera l'indigence absolue.

Les ouvriers de Saint-Etienne demandent en outre à prendre la direction des caisses de secours mutuels créées avec des prélèvements faits sur leur salaire. Rien de plus juste; mais des manifestations comme celles qui viennent de se produire ébranleront la confiance de nos souscripteurs et beaucoup craindront que leurs fonds, remis en des mains imprudentes, ne ser-

vent à entretenir le désordre, au lieu d'être employés à venir en aide au travail. En un mot, les ouvriers veulent se conduire eux-mêmes; qu'ils s'en montrent capables et dignes, mais qu'ils sachent bien qu'on ne conquiert pas la liberté par la violence. ARMAND RAVELET. (Monde)

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 21 juin.

L'ajournement des réformes constitutionnelles et des modifications ministérielles nous jette en pleins cancan politiques, et nos journaux les plus sérieux en sont réduits à négliger les grandes questions de principes pour s'occuper des questions de personnes. C'est ainsi qu'après avoir disserté sur la lettre de M. de Persigny on s'étend longuement aujourd'hui sur les décrets d'hier constituant le bureau du Corps législatif et conférant à M. Jérôme David le titre de grand officier de la Légion d'honneur, et les commentaires les moins raisonnables ne sont pas les moins nombreux. Pour beaucoup, la nomination de M. Schneider est un correctif de la lettre à M. de Mackau, et l'élevation de M. Jérôme David à sa nouvelle dignité est le correctif du maintien de M. Schneider à son poste.

Il nous semble pourtant que la raison des traités signés samedi se dégage toute seule, et que rien n'est plus simple. M. Schneider a été maintenu à ses hautes fonctions d'abord parce que cette nomination a le grand avantage de ne provoquer aucun déplacement; ensuite parce que, dans toute la Chambre il eût été impossible de trouver une seule personnalité qui, fût mieux accueillie par les députés eux-mêmes et par l'opinion publique. Quant à M. de Baron David dont les visées ambitieuses ne sont un mystère pour personne mais dont la valeur personnelle est loin d'égaliser l'ambition, le titre de grand officier nous paraît être une très-belle fiche de consolation.

M. de Persigny ne s'avouait ni sa lettre ni la publication de sa lettre: ce qu'on appelle le courage de ses opinions. Personne n'en a jamais douté.

Voici qui vous donnera une idée de l'imagination des nouvellistes. Le général Fleury, vous le savez, devait aller à Florence négocier les conditions du rappel définitif de nos troupes de Rome; M. Conti serait allé en Italie pour déterminer le roi Victor-Emmanuel à laisser son neveu, le duc de Gènes se porter candidat à la

couronne d'Espagne. Ce n'est pas plus malin que cela.

Mais de qui suit est plus sérieux, car les promoteurs de la candidature du prince italien oublient les rapports intimes qui existent entre les Tuileries et l'hôtel Baglowski; en dit que la commission franco-belge se réunira demain et on espère que les questions de tarifs y seront réglées définitivement ou à peu près.

Le singulier épisode qui a marqué la grève des ouvriers de Saint-Etienne inspirait hier soir à un personnage officiel la réflexion suivante: « Vous voyez donc bien, dit-il, que l'administration a pu raisonnablement pas mettre à Paris l'armée régulière en contact avec la foule. Qui vous dit qu'on n'aurait pas jeté des pierres et même tiré quelques coups de pistolet contre la foule, et qu'alors les fusillades seraient plus partis tout seuls. Sans doute il y a eu des horions immérités; il y a eu échange de coups de poing; mais jugez, d'après ce qui s'est passé près de Saint-Etienne de ce qui aurait pu arriver si au lieu d'employer les sergents de ville on avait dit balayer les boulevards par quelques milliers de troupiers. »

Certains journaux reviennent avec insistance sur le bruit du prochain départ du prince de Metternich et proclament que la haute société parisienne est en émoi. Tant pis pour la société parisienne, si cela est vrai; mais ce n'est pas vrai; Mme de Metternich n'a pas apporté à Paris cette grâce et cet esprit qui sont un des points saillants du caractère français; mais avec une faculté particulière d'adaptation, elle s'est bien vite prise de la vie de milieu dans lequel elle est venue; il y a dix ans; mais toute en devenant française, par les habitudes et l'éducation, elle avait conservé cette désinvolture et ce laisser-aller tant reprochés aux grandes dames du XVIII<sup>e</sup> siècle et pour lesquels la société parisienne trop mélangée d'éléments cosmopolites est aujourd'hui si indulgente. Nous croyons que le départ de M. et de Mme de Metternich ne laissera à nos regrets que dans un petit cercle d'intimes.

Les élections sont passées et aussi les beaux jours des feuilles politiques d'un sou. On assure que le *Peuple*, *l'Union*, le *Public* et le *National* va, dans quelques jours se vendre 50 centimes.

L'Empereur et le Prince Impérial sont partis aujourd'hui deux heures pour le camp de Châlons. On a dit que l'Empereur voulait assister à des expériences de nouveaux engins de destruction. La vérité est qu'il va visiter le camp comme il le fait

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 22 JUIN 1869.

## La Dame des Etelles

(Suite.)

VIII.

« Je crois, ma chère Elise, continua le vicomte, vous en avoir assez dit pour vous donner une idée de ce que j'ai souffert jusqu'à ce jour et mon père, me confiant à M. Evrad, pensa que j'achèverais de compléter mon éducation en parcourant les principaux Etats de l'Europe.

« Ma mère me vit partir sans témoigner ni douleur ni satisfaction. C'était toujours la même indifférence. Jamais elle ne m'adressa un reproche, un blâme quelconque. Elle me parlait comme à tout le monde, avec une grande douceur. Sa sévérité se faisait muette. Jamais un mot, le silence toujours. Son regard et sa physionomie disaient tout. C'était mille fois plus terrible; certes, j'eusse préféré une verte réprimande, une bonne correction, et puis après — toutes les mères agissent ainsi, — un baiser ! »

IX.

On était à la fin du mois d'octobre. Les feuilles des arbres tombaient détachées par les vents d'automne. Les deux familles de Jussières et d'Avroncourt étaient encore réunies. Il y avait un peu plus de deux mois que le vicomte et Elise étaient mariés.

Un matin, M. de Jussières dit à sa femme :  
 — Nos enfants se disposent à partir pour Paris, où ils veulent passer l'hiver. Vous savez que j'ai fait décorer à neuf et meubler à leur intention l'hôtel de Jussières ?

— Oui, et je vous ai approuvé.  
 — Edmond et sa femme occuperont tout le deuxième étage.  
 — Pourquoi par le premier ?  
 — Ce sont vos appartements, ma chère amie.

— Mais, vous savez bien...  
 — Que ne voulant pas quitter les Etelles, ils resteront déserts, voilà ce que vous voulez dire ? Laissez-moi donc espérer, ma chère Eugénie, que vous n'avez pas dit à l'hôtel de Jussières un éternel adieu. Je suis bien persuadé que vous y habiterez encore, et mon intention a reçu de moi l'ordre de tout préparer pour vous recevoir.

— Vous avez commandé à votre intendan un travail inutile, mon ami.  
 — C'est ce que l'avenir m'apprendra. En attendant, nous ne pouvons, je crois, nous dispenser de faire le voyage de Paris pour y installer notre fils. N'oubliez pas que vous n'avez pas une grande satisfaction à présenter votre bru à toutes vos anciennes amies ?

— Depuis vingt-deux ans, on a eu le temps de m'oublier; personne ne me connaît plus.

— Permettez-moi de ne point partager votre opinion.

— D'ailleurs, reprit la comtesse, suis-je en état de reparler dans le monde ? Iraï-je produire une tristesse au milieu de la joie ? Ce serait l'ombre dans la lumière. Non, ce que vous me demandez est impossible. Mme d'Avroncourt a conservé toutes ses relations; c'est elle qui conduira sa fille partout. Je lui laisse ce bonheur tout entier, il lui appartient mieux qu'à moi. Quant à vous, mon ami, vous devez accompagner le vicomte à Paris et rester près de lui pendant quelque temps, trois mois, six mois s'il le faut. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faut faire tous les sacrifices nécessaires. Notre nom doit être dignement représenté là-bas. Je désire que, dès aujourd'hui, Edmond jouisse de toute sa fortune personnelle.

— Voilà une intention dont je vous sais un gré infini et qui comblera de joie votre fils, non qu'il veuille accepter, d'avance je suis sûr du contraire; mais il verra en cela une grande preuve d'affection. Quand à présent, le jeune ménage est suffisamment riche; plus tard, je verrai s'il y a lieu de faire un peu suivant votre désir.

— Soit. Mais n'oubliez pas, mon ami, que quelque disposition que vous preniez dans l'avenir, à l'égard d'Edmond, je les approuve d'avance.  
 — Je vous remercie de votre confiance.  
 — Vous savez bien, que vous la méritez.  
 — Ainsi, reprit le comte, vous ne vou-

lez pas vous décider à venir à Paris avec nous ?

La comtesse remua négativement la tête.

— Vous allez vous retrouver seule dans votre solitude des Etelles, continua le comte.

— Oh ! seule !... fit-elle avec un accent singulier.

Puis elle ajouta vivement :  
 — N'ai-je pas mes pauvres à visiter ?  
 — S'il était utile que je prolongeasse mon séjour à Paris, dit le comte, je viendrais de temps en temps passer quelques jours près de vous.

— Vous voyez bien, répliqua Mme de Jussières, qu'il me sera impossible de m'ennuyer. Le jour de notre séparation est-il fixé ? demanda-t-elle.

— Oui, nous quitterons Avroncourt d'aujourd'hui en huit.  
 — Ces huit jours s'écouleront rapidement.

Nous croyons inutile de parler des adieux qui furent faits à la comtesse. On la reverra l'année prochaine, pendant la belle saison, ou à Paris, si elle se décidait à venir dans le courant de l'hiver... On le souhaitait, on l'espérait, etc.

La façon dont elle se sépara de son fils n'était pas de nature à persuader au jeune homme que sa mère l'aimait un peu plus. Il s'en alla avec ses doutes et ses incertitudes.

Nous suivrons la comtesse de Jussières au château des Etelles, où elle arriva dans la soirée. Son premier soin fut d'aller reprendre possession de sa chère terrasse. Elle en fit le tour trois ou quatre fois, puis elle vint s'appuyer sur la balustrade. Elle reconnut ses beaux passages; les couleurs seules étaient changées, des taches

d'un gris foncé remplaçaient les tons verts. Les pampres, de la vigne jaunissaient. Ou trois mois auparavant, les bûches mûres, couleur d'or, ondulaient comme une mer calme, il y avait des gâteaux; la terre était noire, la charrue y avait passé. Les grands arbres offraient au vent leurs têtes échevelées. Les haies n'étaient que des rayures noires. A travers tout cela, la Clayette, mieux visible, apparaissait comme un long ruban d'argent.

Les petits oiseaux ne chantaient plus. Seules, quelques grives attardées jetaient de temps à autre un cri aigu en volant d'un buisson à un arbre. La comtesse ne trouva point tout cela trop sombre. Ce détail de la nature lui était sympathique. C'était bien ce qu'il fallait à son âme ravagée. Elle resta longtemps à la même place, immobile et recueillie. Mais le soleil s'était couché, l'air vif du crépuscule la força de rentrer dans son appartement.

Dès le lendemain, Mme de Jussières reprit sa vie habituelle.

Un matin, M. Jean, le cocher, tout rasé, habillé comme un jour de fête, demanda à Mlle Eulalie la faveur d'un moment d'entretien. Mlle Eulalie n'ayant aucun motif pour refuser, permit à M. Jean d'arriver jusqu'à elle.

Mademoiselle Eulalie, dit le cocher pour commencer la conversation, savez-vous depuis combien de jours nous sommes venus aux Etelles ?

— Je ne les ai pas comptés, Monsieur Jean.

— Il y a vingt jours aujourd'hui Mademoiselle.

— Déjà.

EMILE RICHEBOURG.

(La suite au prochain numéro.)